



les coteaux
bordelais
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2021-01

Objet : Délibération portant approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre Deux Mers (SMER)

Conseillers en exercice	29	Pour	29
Conseillers présents	26	Contre	
Quorum	15		
Conseillers représentés	3	L'an 2021, le 31 mars à 19h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis à la salle polyvalente de Camarsac, sous la présidence de Christian SOUBIE	
Suffrages exprimés	29		
Date de convocation	18/III/2021		
Date d'affichage	19/III/2021		
Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance :		Marie-Jeanne SOKOLOVITCH	

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCAICHIPY	Tresses	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac	X	
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac	X	
Dominique DERUE	Bonnetan		Alain BARGUE
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Nathalie MAVIEL FABER	Sallebœuf	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Sallebœuf		Nathalie MAVIEL FABER
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire		Bertrand GAUTIER
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Sallebœuf	X	
Hélène LABBE	Pompignac	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Gérard SEBIE	Pompignac	X	
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses	X	
Loïc VIDAL	Pompignac	X	

Affiché, le

06 AVR. 2021

N° 2021-01**Objet : Délibération portant approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre Deux Mers (SMER)**

Considérant la délibération portant modification des statuts, adoptée par le conseil syndical du Syndicat le 3 décembre 2020 et notifiée à la Communauté de communes le 6 janvier 2021 (document joint)

Considérant l'avis du Bureau communautaire en date du 17 mars 2021

Rapport de synthèse :

Le Conseil syndical a adopté un projet de modification de ses statuts pour :

- Etendre son périmètre d'intervention à 5 communes de la Communauté de communes de Castillon Pujols
- Officialiser le changement de siège social de Rauzan à Branne

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés d'approuver la proposition de nouveaux statuts

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

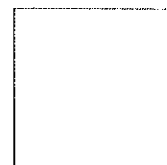
Fait à Tresses, le 1^{ER} avril 2021






Le Président
Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

Bordereau de signature

Délibération portant approbation de la modification des
statuts du Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre Deux Mers
(SMER)



Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws	02/04/2021	
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS</i> <i>Coteaux Bordelais</i>	02/04/2021	
Christian Soubie, <i>Parapheur</i> <i>Président Coteaux Bordelais</i>	02/04/2021	  Certificat au nom de <u>CHRISTIAN SOUBIE</u> (COMMUNE DE TRESSES), émis par <u>CertEurope eID User</u> , valide du 25 avr. 2018 à 11:06 au 25 avr. 2021 à 11:06.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws		

Dossier de type : Actes // Coteaux_Bordelais_DGS_Président